

DEC123144DR18

Décision portant cessation de fonctions de Mme Marie José FLEURY agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité UMR7338 intitulée BioMécanique et BioIngénierie BMBI

LA DIRECTRICE

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n° DEC10D113DR18 du 20/09/2010 portant nomination de Mme Marie José FLEURY aux fonctions d'ACMO ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité(ACMO) exercées par Mme Marie José FLEURY, dans l'unité du CNRS n°7338, à compter du 01/12/2012.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille le 10/12/2012

la directrice de l'unité
Marie-Christine HO BA TO

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

P/la Déléguée Régionale
Empêchée par délégation
L'adjoint à la Déléguée Régionale
Vincent BÉNAVENT

Visa du chef d'établissement partenaire
Alain STORCK

